

Bretagne, Finistère
Plouguerneau
Énez Terc'h

Bunker - abri de type 621 pour un groupe de combat (A 32/4), Énez Terc'h (Plouguerneau)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001182

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002, 2024

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : blockhaus, abri, poste d'observation

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Réseau hydrographique : Aber Wrac'h

Références cadastrales : ON, 588

Historique

Ce bunker a été construit par l'Allemagne nazie sous maîtrise d'ouvrage de l'Organisation Todt. Il est numéroté "A 32/4". Après-guerre, il a été partiellement ferrailé.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1943 (daté par travaux historiques), 1944 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

Description

Bunker construit en béton armé.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol

Typologies et état de conservation

État de conservation : état moyen, envahi par la végétation

Décor

Techniques : peinture

Précision sur les représentations :

Marquage en allemand et numérotation du bunker.

Dimensions

Précision dimensions :

Selon le catalogue des plans-types, la réalisation d'un bunker - abri de type 621 (*Gruppenunterstand für 10 Mann*) nécessite 410 m³ de béton, 23 t de fer rond et 3,7 t de fer profilé pour une fouille de 750 m³.

Statut, intérêt et protection

Site classé des Abers depuis 1982.

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : blockhaus, abri

Sites de protection : site classé

Protections :

Statut de la propriété : propriété du département

Illustrations



Vue aérienne verticale, 1964. Le bunker est implanté à l'extrémité nord de l'île
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20242911132NUC



Vue de la grève au niveau du bunker : des traces de déroctage sont visibles (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902373NUCA



Vue de la grève au niveau du bunker : des traces de déroctage sont visibles (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902374NUCA



Vue de la tranchée d'accès envahie par la végétation (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902372NUCA



Vue du poste d'observation envahi par la végétation (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902371NUCA



Vue du volet blindé de protection de l'orifice du périscope (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902369NUCA



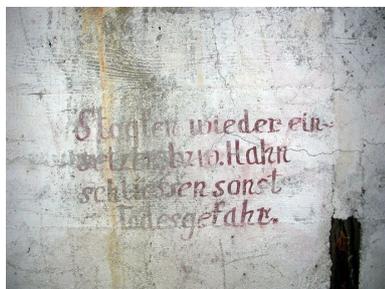
Vue de la porte blindée à deux vantaux du sas (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902370NUCA



Vue intérieure : créneau blindé et marquages (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902365NUCA



Vue du marquage de l'ensemble fortifié et du bunker (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902366NUCA



Vue du marquage concernant l'usage du poêle de forteresse (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902367NUCA



Vue de l'orifice du périscopes aménagé dans l'épaisseur de la dalle de couverture (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902368NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Plouguerneau (IA29002574) Bretagne, Finistère, Plouguerneau
Les bunkers du Mur de l'Atlantique (étude en cours) (IA29002282)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Base d'aviation maritime dite Naval Air Station de l'Aber Wrac'h puis ensembles fortifiés (Stützpunkt Plouguerneau) (A 32 et A 45), Énez Terc'h (Plouguerneau) (IA29001156) Bretagne, Finistère, Plouguerneau, Énez Terc'h

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Vue aérienne verticale, 1964. Le bunker est implanté à l'extrémité nord de l'île

Référence du document reproduit :

- **Institut national de l'information géographique et forestière**
Institut national de l'information géographique et forestière.
IGNF_PVA_1-0__1964-07-05__C0416-0191_1964_CDP5080_5939

IVR53_20242911132NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Date de prise de vue : 1964

(c) Institut national de l'information géographique et forestière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la grève au niveau du bunker : des traces de déroctage sont visibles (état en 2003)

IVR53_20032902373NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la grève au niveau du bunker : des traces de déroctage sont visibles (état en 2003)

IVR53_20032902374NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la tranchée d'accès envahie par la végétation (état en 2003)

IVR53_20032902372NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du poste d'observation envahi par la végétation (état en 2003)

IVR53_20032902371NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du volet blindé de protection de l'orifice du périscope (état en 2003)

IVR53_20032902369NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la porte blindée à deux vantaux du sas (état en 2003)

IVR53_20032902370NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure : créneau blindé et marquages (état en 2003)

IVR53_20032902365NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du marquage de l'ensemble fortifié et du bunker (état en 2003)

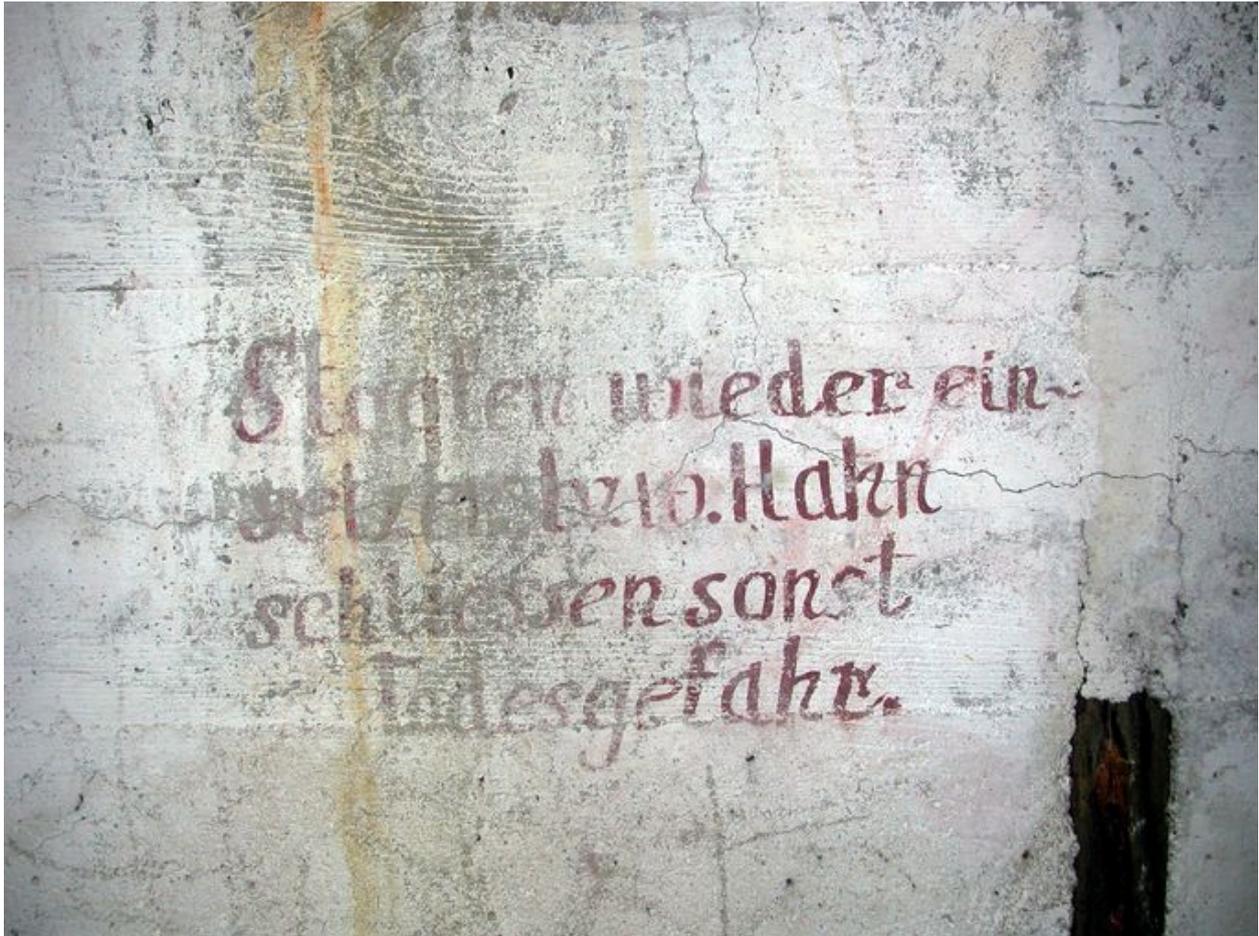
IVR53_20032902366NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du marquage concernant l'usage du poêle de forteresse (état en 2003)

IVR53_20032902367NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'orifice du périscopes aménagé dans l'épaisseur de la dalle de couverture (état en 2003)

IVR53_20032902368NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation